



A Bordeaux, le 19 mars 2020.

Les représentants des personnels élus de la FSU et de la FNEC FP FO

Objet : Demande de report du CTSD du vendredi 20 mars 2020 prévu par visioconférence.

Monsieur le DASEN,

Vous avez prévu de tenir le CTSD de création-suppression de postes le vendredi 20 mars 2020 par visioconférence.

Nous mesurons bien l'inédit de la situation liée à cette crise sanitaire.

Nous savons l'importance technique de ce CTSD pour permettre à vos services de pouvoir travailler au mieux sur la préparation de rentrée ainsi que son incidence sur le mouvement des personnels.

Pour paraphraser notre ministre, qui évoquait alors l'enseignement, lors de sa conférence de presse du 14 mars 2020 : « Le CTSD à distance jamais ne peut remplacer le CTSD en présentiel ».

A l'inverse de ce gouvernement qui a détruit le paritarisme, nous accordons encore extrêmement d'importance aux instances restantes et à la confiance des collègues qui nous ont élus.

Ce nouvel outil numérique n'est pas la panacée.

Il ne permet pas de conduire de réels débats collectifs.

Lorsque vous faites des visioconférences, toute votre équipe est à vos côtés pour réfléchir et prendre des décisions ensemble.

Là chacun d'entre nous, sauf peut-être vous à la DSDEN, sera seul face à son écran sans la possibilité de consulter les autres pour réagir à vos propositions.

Les interruptions de séance ne pourraient pas fonctionner car nous ne pouvons pas nous joindre en même temps par téléphone.

Si ce mode de communication peut s'avérer pratique pour partager des informations, il ne nous semble pas propice à cette instance et aux enjeux que nous y mettons encore.

C'est pourquoi la FSU et la FNEC FP FO vous demande de reporter à nouveau le CTSD après le confinement

Dans l'attente d'une réponse, nous l'espérons favorable, veuillez agréer Monsieur le DASEN, notre attachement au service public d'Education national.

Les représentants des personnels élus de la FSU et de la FNEC FP FO.